

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie

Société Mauritanienne d'Electricité (Groupe-SOMELEC)



Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 12/CAE/2025

Acquisition des Pièces de recharge (PDR) auxiliaires
mécaniques pour la réhabilitation des GR4 & GR6 de la
centrale de Wharf pour Moteurs MOTEUR MAN 18V28/32S

Mars 2025

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe-SOMELEC) lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des fournisseurs spécialisés pour l'acquisition de PDR auxiliaires mécaniques pour la réhabilitation des GR4 & GR6 de la centrale de Wharf pour Moteurs MOTEUR MAN 18V28/32S, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- Partie 2 : Formulaires de soumission ;
- Bordereau des prix ;
- Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges
- Partie 4 : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

i. Une offre technique comprenant notamment :

- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;

- Le nom et l'adresse de la personne chargée de la garantie des pièces de rechange et qui sera contactée en cas de besoin ;
- Les preuves de la qualité des fournitures proposées (Attestation prouvant l'originalité des pièces) ;

- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique.

ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
- Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet de l'offre, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI),
L'offre doit être fournie en une copie originale et deux copies.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

**« Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation du Groupe-SOMELEC
Demande de Cotation à Compétition Ouverte numéro 12/CAE/2025 relative à l'acquisition de
PDR auxiliaires mécaniques pour la réhabilitation des GR4 & GR6 de la centrale de Wharf pour
Moteurs MOTEUR MAN 18V28/32S »**

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le **à 08/04/2025 12 :00 heure locale** à l'adresse suivante :

**Direction Générale de La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) /société mère
Cellules des Marchés du Groupe SOMELEC/ Commission des Achats d'Exploitation
4-ème étage, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)**

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **08/04/2025 à 12 :30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**«Siège de la Direction Générale de la SOMELEC- société mère
Salle de réunion 4-ème étage
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ; La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii) de l'article 5 ci-dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq (5) dernières années. Seuls seront considérés comme similaires, les marchés de fourniture de pièces de rechange des alternateurs.

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

9) **Attribution du marché :**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) **Signature du contrat**

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la Partie 4 (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché). Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) **Notification du contrat**

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) **Suite à donner :**

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe-SOMELEC) se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation

Partie 2 : Formulaires de soumission

Lettre de soumission

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR REMPILI LE FORMULAIRE

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission :[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de Cotation : [insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]

Avis d'appel à concurrence :[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]

À : SOMELEC, Mauritanie

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. :[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements] ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, conformément à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après :[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes] dans un délai de [insérer le délai en jours calendaires] à compter de la date de notification du contrat.
- (c) le montant total de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : [insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives].

Ce montant correspond eu prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Selon Incoterms 2020 CCI)

- (d) notre offre demeurera valide pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus d'une offre dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

Nom de la personne signataire de l'offre [insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du Soumissionnaire] En date du _____ jour de [Insérer la date de signature]

Bordereaux de prix

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 016-04/CWF/DP/2025

ENSEMBLE : MOTEUR MAN 18V28/32S DE LA CENTRALE WHARF

N° DE SERIE : M3-2 : P-40115-02-51(47)/ P-40127-02-52(56)

SECTION : PDR AUXILIAIRES MECANIQUES REHABILITATION DU GR4 & GR6

NB : La Certification des Pièces du Constructeur MAN Diesel est Obligatoire

Item	Désignation	Référence	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
1	SOUAPE DE SURPRESSION D'AIR	1305- HONEYWEEL - 10 BAR. S245 – TÜV-SV-10340 PN 40 / MS: 10 / D/G: 0.73 / ¾"	5			
2	TUYAU FLEXIBLE (CONDUITE D'ALIMENTATION EN HUILE DE LUBRIFICATION)	DN 32 PN 15	3			
3	TUYAU FLEXIBLE (LIGNE DE SÉPARATEUR D'HUILE DE LUBRIFICATION)	SS-400	2			
4	JAUGE	50907-06H-479	4			
5	GOUPILLE FENDUE	50902-08H 446	72			
6	PIN	50902-08H 458	36			
7	ÉLÉMENT FILTRANT	51445-01H 026	8			
8	PRESSURE REDUCTION VALVE	51322-07H	4			
9	POMPE DE REFROIDISSEMENT DE BUSE ET POMPE ÉLECTRIQUE (COMPLETE)	51440-04H 610	2			
10	AXI.COMPENSATOR	51202-06S 396	4			
11	JOINT	51202-06S 406	8			
12	COMPENSATOR	51202-06S 384	5			
13	PIÈCE DE RACCORDEMENT ÉLASTIQUE T/C	51902-11H 366	4			
14	T/C NOZZLE	513,001	4			
15	PIN FOR NOZZLE RING	517,038	4			
16	OUTIL POUR RAINURES DE PISTON	52006-07H-15 AND 16	1 SET			
17	ÉCROU AUTOBLOQUANT	50705-08H 158	20			

18	JOINT TORIQUE (Couvercle de sécurité de pression d'arbre à cames)	51106-11H 034	24			
19	TURBO CARTRIDGE (COMPLETE)	599.000	2			
20	PALIER D'ARBRE À CAMES	50705-08H-038	10			
21	GARNITURE EN PAPIER	51515-05H 373	20			
22	RESSORT DE LA SOUPAPE ANTI-RETOUR	51401-08H 212	36			
23	PLOGEUR ET BARILLET, Y COMPRIS LA SOUPAPE ANTI-RETOUR (HFO)	51401-08H069	18			
24	TUYAU D'INJECTEUR DE CARBURANT, COMPLET	51404-09H 10	36			
25	RACCORD D'EAU	50610-06H 151	216			
26	MANCHON FILETE D'EAU DE REFROIDISSEMENT	51202-06H 599	36			
27	PIECE DE RACCORDEMENT	51401-08H 224	36			
28	PLUG SCREW	51202-06H 575	36			
29	PACKING RING	51202-06H 587	36			
30	FLEXIBLE HOSE – LFO	DN 25 C 22-8	10			
31	FLEXIBLE HOSE - HFO	BN 16 DN 25 AL	10			
32	4 WAY VALVES	KURSAN ALP DN 40 PN 16 / BONSTEL	4			
33	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE	L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	4			
34	TUYAU DE RACCORDEMENT DE CARBURANT	L : 500 mm Diamètre intérieur : 60 mm	4			
35	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE	L : 500 mm Diamètre intérieur : 50 mm Diamètre extérieur : 150 mm	2			
36	VANNE (À PROXIMITÉ DE L'UNITÉ SÉPARATRICE DE CARBURANT)	DN 50 PN 40	2			
37	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	HFO – BS 4504 PN 16	15			
38	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	LFO - BS 4504 PN 16	20			
39	TUYAU FLEXIBLE (GROS) (CÔTÉ DROIT SUR LA PHOTO)	DN 80 PN 16 - 3234	12			
40	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE	L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	4			

41	TUYAU FLEXIBLE	L: 500 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	4			
42	FILTRE ACOUSTIQUE DE CADRE EN ACIER GALVANISE ET TREILLIS GALVANISE	597mmx597mmx45mm ; début =1925m ³ /h	60			
43	FILTRE À CARBURANT MOTEUR VOLVO PENTA	21492771	3			
44	FILTRE À HUILE MOTEUR VOLVO PENTA	3831236	3			
45	MOTEUR ELECTRIQUE	WEG VDE 0530	3			
46	LFO POMPE ET MOTEUR ÉLECTRIQUE	TYPE: LSE 100L - 2.2 KW – 50 HZ. NFC 51.111 NOV.7 5-45458	2			
47	COMPLETE PUMPS ALBANY OU EQUIVALENT	Model:25&40, NS:00987/4 , 1410 Rpm 50HZ , 2Kw, 380v, DN = 25mm	4			
48	LOCTITE 243	51101-11H-324	3			
49	LOCTITE 572	50502-05H 394	3			

Nombre d'item : 49

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] DCCO

No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : [insérer le nom légal de chaque membre du groupement]
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement]
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : [insérer l'année d'enregistrement]
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : [insérer le nom du représentant du Soumissionnaire] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : [insérer le nom du représentant du membre du groupement] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du membre du groupement] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Modèle d'autorisation du Fabricant

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dument habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant]

Date [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de cotation No. :[insérer le numéro de l'avis d'Appel d'Offres]

A : SOMELEC

ATTENDU QUE :

[insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de [indiquer les fournitures produites] ayant nos usines [indiquer adresse complète de l'usine].

Nous autorisons par la présente [indiquer le nom complet du Soumissionnaire] à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la demande de cotation N°[insérer le numéro de la demande de cotation] pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous nous portons garants des fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus pour cette demande de cotation.

Nous garantissons que les Fournitures sont neuves et n'ont jamais été utilisées, qu'elles sont du modèle le plus récent ou courant, et qu'elles comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Nous garantissons que les fournitures seront exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission liée à un défaut de conception, de matériaux de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières de la Mauritanie.

Signature [insérer la signature]

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges

Liste des fournitures, Calendrier de livraison

Item	Désignation	Référence	Quantité	Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard
1	SOUPAPE DE SURPRESSION D'AIR	1305- HONEYWEEL - 10 BAR. S245 – TÜV-SV-10340 PN 40 / MS: 10 / D/G: 0.73 / ¾”	5	Immédiate	2 mois
2	TUYAU FLEXIBLE (CONDUITE D'ALIMENTATION EN HUILE DE LUBRIFICATION)	DN 32 PN 15	3	Immédiate	2 mois
3	TUYAU FLEXIBLE (LIGNE DE SÉPARATEUR D'HUILE DE LUBRIFICATION)	SS-400	2	Immédiate	2 mois
4	JAUGE	50907-06H-479	4	Immédiate	2 mois
5	GOUPILLE FENDUE	50902-08H 446	72	Immédiate	2 mois
6	PIN	50902-08H 458	36	Immédiate	2 mois
7	ÉLÉMENT FILTRANT	51445-01H 026	8	Immédiate	2 mois
8	PRESSURE REDUCTION VALVE	51322-07H	4	Immédiate	2 mois
9	POMPE DE REFROIDISSEMENT DE BUSE ET POMPE ÉLECTRIQUE (COMPLETE)	51440-04H 610	2	Immédiate	2 mois
10	AXI.COMPENSATOR	51202-06S 396	4	Immédiate	2 mois
11	JOINT	51202-06S 406	8	Immédiate	2 mois
12	COMPENSATOR	51202-06S 384	5	Immédiate	2 mois
13	PIÈCE DE RACCORDEMENT ÉLASTIQUE T/C	51902-11H 366	4	Immédiate	2 mois
14	T/C NOZZLE	513,001	4	Immédiate	2 mois
15	PIN FOR NOZZLE RING	517,038	4	Immédiate	2 mois
16	OUTIL POUR RAINURES DE PISTON	52006-07H-15 AND 16	1 SET	Immédiate	2 mois
17	ÉCROU AUTOBLOQUANT	50705-08H 158	20	Immédiate	2 mois
18	JOINT TORIQUE (Couvercle de sécurité de pression d'arbre à cames)	51106-11H 034	24	Immédiate	2 mois
19	TURBO CARTRIDGE (COMPLETE)	599.000	2	Immédiate	2 mois
20	PALIER D'ARBRE À CAMES	50705-08H-038	10	Immédiate	2 mois
21	GARNITURE EN PAPIER	51515-05H 373	20	Immédiate	2 mois
22	RESSORT DE LA SOUPAPE ANTI-RETOUR	51401-08H 212	36	Immédiate	2 mois
23	PLOGEUR ET BARILLET, Y COMPRIS LA SOUPAPE ANTI-RETOUR (HFO)	51401-08H069	18	Immédiate	2 mois

24	TUYAU D'INJECTEUR DE CARBURANT, COMPLET	51404-09H 10	36	Immédiate	2 mois
25	RACCORD D'EAU	50610-06H 151	216	Immédiate	2 mois
26	MANCHON FILETE D'EAU DE REFROIDISSEMENT	51202-06H 599	36	Immédiate	2 mois
27	PIECE DE RACCORDEMENT	51401-08H 224	36	Immédiate	2 mois
28	PLUG SCREW	51202-06H 575	36	Immédiate	2 mois
29	PACKING RING	51202-06H 587	36	Immédiate	2 mois
30	FLEXIBLE HOSE – LFO	DN 25 C 22-8	10	Immédiate	2 mois
31	FLEXIBLE HOSE - HFO	BN 16 DN 25 AL	10	Immédiate	2 mois
32	4 WAY VALVES	KURSAN ALP DN 40 PN 16 / BONSTEL	4	Immédiate	2 mois
33	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE	L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	4	Immédiate	2 mois
34	TUYAU DE RACCORDEMENT DE CARBURANT	L : 500 mm Diamètre intérieur : 60 mm	4	Immédiate	2 mois
35	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE	L : 500 mm Diamètre intérieur : 50 mm Diamètre extérieur : 150 mm	2	Immédiate	2 mois
36	VANNE (À PROXIMITÉ DE L'UNITÉ SÉPARATRICE DE CARBURANT)	DN 50 PN 40	2	Immédiate	2 mois
37	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	HFO – BS 4504 PN 16	15	Immédiate	2 mois
38	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	LFO - BS 4504 PN 16	20	Immédiate	2 mois
39	TUYAU FLEXIBLE (GROS) (CÔTÉ DROIT SUR LA PHOTO)	DN 80 PN 16 - 3234	12	Immédiate	2 mois
40	TUYAU DE CARBURANT FLEXIBLE	L : 550 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	4	Immédiate	2 mois
41	TUYAU FLEXIBLE	L: 500 mm Diamètre intérieur : 60 mm Diamètre extérieur : 165 mm	4	Immédiate	2 mois
42	FILTRE ACOUSTIQUE DE CADRE EN ACIER GALVANISE ET TREILLIS GALVANISE	597mmx597mmx45mm ; début =1925m ³ /h	60	Immédiate	2 mois
43	FILTRE À CARBURANT MOTEUR VOLVO PENTA	21492771	3	Immédiate	2 mois
44	FILTRE À HUILE MOTEUR VOLVO PENTA	3831236	3	Immédiate	2 mois
45	MOTEUR ELECTRIQUE	WEG VDE 0530	3	Immédiate	2 mois
46	LFO POMPE ET MOTEUR ÉLECTRIQUE	TYPE: LSE 100L - 2.2 KW – 50 HZ. NFC 51.111 NOV.7 5-45458	2	Immédiate	2 mois
47	COMPLETE PUMPS ALBANY OU EQUIVALANT	Model:25&40, NS:00987/4 , 1410 Rpm 50HZ , 2Kw, 380v, DN = 25mm	4	Immédiate	2 mois
48	LOCTITE 243	51101-11H-324	3	Immédiate	2 mois
49	LOCTITE 572	50502-05H 394	3	Immédiate	2 mois

Nombre d'item : 49

Partie 4 : Projet de contrat

ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNÉES :

La Société de Production et Transport (groupe-SOMELEC) dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue Boubacar Ben Amer, ci-après désigné le “Client” représentée par Monsieur/Madame.....en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “Fournisseur” représentée par Monsieur/Madame, en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “Parties” et individuellement une “Partie”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures/Prestations

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s’engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de La Société de Production et Transport (groupe-SOMELEC) à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l'étranger

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

1ère option :

(i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Ou

2ème option :

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie
Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

1ére option :

- i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.
- ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Ou

2éme option :

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

7 Documents à fournir au Client par le fournisseur

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissement maritime non négociable ou un connaissement aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabricant ou du Fournisseur,
- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

8 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendrier de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 RESILIATION

La Société de Production et Transport (Groupe-SOMELEC) pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

La Société de Production et Transport (groupe-SOMELEC) Adresse
BP 355 avenue Boubacar Ben Amer

Téléphone

e-mail :..... .

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur..... .

Adresse

Téléphone e-mail

:..... A l'attention

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet

Signature et cachet

Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification du marché : [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission ou de l'organisme financier]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : [insérer No]

Nous avons été informés que [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie, et toute demande de paiement doit être reçue avant la main levée ou avant la remise de l'originale de la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n° du

Nom : [nom complet de la personne habilitée]

Titre : [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du jour de [Insérer la date]